

06-04-2021

**MUNICIPALITÉ ST-GABRIEL-LALEMANT
M.R.C. KAMOURASKA**

Le conseil de la susdite Corporation municipale siège en séance ordinaire ce sixième jour du mois d'avril deux mille vingt-et-un à 19 h 30, conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec

Sont présents M. Steeve Thériault, M. Gilles DesRosiers, Mme France Simard, M. Gilles Ouellet, et Mme Danielle D'Anjou formant quorum du susdit-conseil sous la présidence du maire René Lavoie.

Assiste également à la séance, le directeur général et secrétaire-trésorier Vincent Thibaudeau.

1. Ouverture de la séance

Monsieur le Maire constate le quorum à 19h30 et déclare la séance ouverte.

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020, renouvelé depuis, qui déclare l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois;

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation recommande la tenue de séances du conseil sans public en utilisant différents moyens de communication, et qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Gilles DesRosiers et résolu de,

054-04-21

ACCEPTER que la présente séance soit tenue sans public.

PERMETTRE l'enregistrement audio de la rencontre et sa diffusion sur le site internet de la Municipalité.

SOUMETTRE en séance, le cas-échéant, les questions soumis par les citoyens à la période de questions.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2. Lecture et acceptation de l'ordre du jour

055-04-21

Il est proposé par le conseiller Gilles Ouellet et résolu que l'ordre du jour suivant soit accepté avec ajouts au Varia;

- 1 Ouverture de la réunion
- 2 Lecture et acceptation de l'ordre du jour
- 3 Mot du maire
- 4 Approbation, adoption, modification et dispense de lecture du procès-verbal du 2 mars 2021
- 5 Rapports d'activités et autres dossiers
- 6 Acceptation des comptes
- 7 Dépôt des états financiers 2020 et rapport du vérificateur
- 8 Dépôt des états comparatifs comptables et budgétaires
- 9 Office Municipal d'Habitation de Saint-Gabriel- solde à rembourser
- 10 Offre de services- ponceau rue Pelletier
- 11 Offre de services- pavage rues diverses
- 12 Offre de services- réfection rang D'Anjou
- 13 Désignation des inspecteurs régionaux et inspecteurs suppléants
- 14 Aide financière liée à la légalisation du cannabis
- 15 Ciné-Kamou
- 16 Renouvellement adhésion 2021-2022 URLS Bas-Saint-Laurent
- 17 Carrefour action municipale et famille
- 18 Publicité au Guide du Kamouraska et adhésion 2021
- 19 Appui au mouvement #MaPlaceAuTravail
- 20 Dons et commandites
- 21 Correspondance
- 22 Varia
 - 22.1 Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent
 - 22.2 Partage des coûts ponceau de la rue Pelletier avec Saint-Pacôme
 - 22.3 Priorisation des domaines intermunicipaux
 - 22.4 Panneau d'arrêt rang Chénard
- 23 Rapport des conseillers
- 24 Période des questions adressées au conseil par le public
- 25 Levée de la séance ordinaire

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Mot du maire

4. Approbation, adoption, modification et dispense de lecture du procès-verbal du 2 mars 2021

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont pris connaissance dudit procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE

056-04-21

Il est proposé par le conseiller Gilles Ouellet et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2021 soit approuvé avec dispense de lecture et adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. Rapports d'activités

Avis est donné que les différents rapports du directeur général ont été déposés sur le serveur du conseil sans papier, et ont fait l'objet de discussions et analyses lors de la plénière.

6. Acceptation des comptes

057-04-21

Il est proposé par le conseiller Steeve Thériault et résolu d'approuver le paiement des dépenses incompressibles et des comptes payés pour la période du 1^{er} au 31 mars 2021 totalisant une somme de **28 022,52\$**, et d'autoriser le secrétaire-trésorier à faire le paiement des comptes à payer au 31 mars 2021 pour un total **40 976,75\$**, le tout, tel qu'il apparaît à la liste déposée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

N. B. Prendre note que la liste des dépenses mensuelles et incompressibles effectuées ainsi que des comptes à payer est disponible pour consultation, sur demande seulement, au bureau municipal.

7. Dépôt des états financiers 2020 et rapport du vérificateur

058-04-21

Il est proposé par le conseiller Gilles DesRosiers et résolu d'accepter les états financiers 2020 et le rapport du vérificateur de la firme Mallette tel que présentés en séance plénière par l'auditrice de Mallette, Madame Jessy St-Onge-Lemieux, et déposés pour la présente séance.

Ces états financiers ont été présentés avec les mentions « *sans aucune réserve* » et « *présentant de façon certaine une très bonne gestion financière des fonds de la municipalité* ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. Dépôt des états comparatifs comptables et budgétaires

Tel qu'exigé dans l'article 176.4 du code municipal et comme spécifié par la résolution no 90-05-15, le directeur général et secrétaire-trésorier, Vincent Thibaudeau, fait dépôt de deux états comparatifs, soit un état des revenus et des dépenses réalisées comparé à l'état des revenus et dépenses réalisés au cours de la période équivalente du précédent exercice financier, et un état comparatif des revenus et des dépenses réalisées par rapport aux prévisions budgétaires et ce pour la période du 1er janvier au 31 mars 2021. Lesdits états comparatifs sont regroupés dans un rapport qui a été déposé sur le serveur du conseil sans papier.

9. Office Municipal d'Habitation de Saint-Gabriel- solde à rembourser

ATTENDU l'adoption par le Conseil d'administration de l'OMH de Saint-Gabriel des états financiers pour l'année 2020, et le déficit annoncé de 12 273\$;

ATTENDU un solde des années antérieures de 2 231\$, et le montant déjà versé par la Municipalité de 1 377\$;

EN CONSÉQUENCE

059-04-21

Il est proposé par la conseillère France Simard et résolu de,

QUE la Municipalité verse le solde à rembourser de 2 126\$ à l'OMH de Saint-Gabriel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. Offre de service- ponceau rue Pelletier

ATTENDU l'état détérioré de la route sur la section du ponceau de la rue Pelletier;

ATTENDU la présentation en séance plénière de l'offre de services de l'ingénieur Guillaume Bouchard pour l'élaboration des plans et devis pour les correctifs à apporter au ponceau sur la rue Pelletier;

EN CONSÉQUENCE

060-04-21

Il est proposé par le conseiller Gilles DesRosiers et résolu de,

ACCEPTER l'offre de services de Bouchard Service-Conseil au montant de 3 822,92\$ plus taxes applicables.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. Offre de service- pavage rues diverses

ATTENDU la présentation en séance plénière de l'offre de services de l'ingénieur Guillaume Bouchard pour l'élaboration des plans et devis pour les pavages des rues Dionne, Pelletier, des Étangs, de l'avenue Lévesque et la Place Garneau;

EN CONSÉQUENCE

061-04-21

Il est proposé par le conseiller Gilles Ouellet et résolu de,

ACCEPTER l'offre de services de Bouchard Service-Conseil au montant de 3 138,83\$ plus taxes applicables.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. Offre de service- réfection du rang D'Anjou

ATTENDU la présentation en séance plénière de l'offre de services de l'ingénieur Guillaume Bouchard pour l'élaboration des plans et devis pour la réfection du rang D'Anjou;

EN CONSÉQUENCE

062-04-21

Il est proposé par le conseiller Danielle D'Anjou et résolu de,

ACCEPTER l'offre de services de Bouchard Service-Conseil au montant de 17 677,41\$, plus taxes applicables.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

13. Désignation des inspecteurs régionaux et inspecteurs suppléants

ATTENDU que la municipalité de **Saint-Gabriel-Lalemant** adhère à l'entente intermunicipale pour l'application des règlements d'urbanisme et ceux relatifs à l'environnement conclue avec la MRC de Kamouraska;

ATTENDU que la responsabilité première de la MRC de Kamouraska dans le cadre de cette entente consiste à fournir le service d'inspection régionale aux municipalités adhérentes;

ATTENDU que la MRC de Kamouraska a récemment embauché madame Janie Roy-Mailloux, à titre d'inspectrice régionale, afin d'être en mesure d'assumer ses obligations contractuelles envers les municipalités en cette matière;

ATTENDU que madame Roy-Mailloux est susceptible d'intervenir sur le territoire de l'ensemble des 14 municipalités qui adhèrent à ladite entente;

ATTENDU qu'en conséquence, il y a lieu que les municipalités confirment l'inspecteur régional en bâtiment et en environnement agissant sur leur territoire et désigne également les inspecteurs et inspectrices suppléants(es), dont l'inspectrice régionale nouvellement embauchée, madame Janie Roy-Mailloux, au sein de l'équipe d'inspection régionale de la MRC de Kamouraska;

EN CONSÉQUENCE

063-04-21

Il est proposé par le conseiller Gilles Ouellet et résolu de,

QUE le conseil municipal de Saint-Gabriel-Lalemant nomme Hélène Lévesque à titre d'inspectrice régionale en bâtiment et en environnement et désigne également messieurs Donald Guy et Gilles Plourde, ainsi que madame Janie Roy-Mailloux à titre d'inspecteurs régionaux en bâtiment et en environnement suppléants.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

14. Aide financière liée à la légalisation du cannabis

ATTENDU que la MRC du Kamouraska attribue aux municipalités l'aide financière du MAMH liée à la légalisation du cannabis;

ATTENDU qu'un montant de 892\$ sera versé à la municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant en vue couvrir les dépenses en ce sens réalisées entre le 9 avril 2019 et le 1^{er} juin 2021;

EN CONSÉQUENCE

064-04-21

Il est proposé par la conseillère Danielle D'Anjou et résolu de,

ACCEPTER l'aide financière attribuée à la municipalité et **AUTORISER** son directeur général, Vincent Thibaudeau à signer et acheminer le formulaire confirmant les activités admissibles.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

15. Ciné-Kamou

ATTENDU que le projet Ciné-Parc du Kamouraska est présenté pour une seconde année et que plusieurs municipalités y participent;

ATTENDU que l'activité projetée est une des seules activités grand public permise par la Santé Publique;

ATTENDU qu'une demande de financement peut être adressée à la MRC et que les fonds rendus disponibles par suite de l'annulation d'autres activités de loisirs permettre de financer la part de la municipalité (aux postes 02-701-50-699, 02-701-60-522);

EN CONSÉQUENCE,

065-04-21

Il est proposé par la conseillère France Simard et résolu de,

PERMETTRE la tenue de l'activité Ciné-Kamou.

DÉPOSER une demande d'aide financière à la MRC.

AUTORISER le directeur général à signer les documents des demandes d'aide financière.

VALIDER les exigences de la circulation avec la Sureté du Québec.

MOBILISER les ressources bénévoles pour assurer le bon déroulement de l'activité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16. Renouvellement adhésion 2021-2022 URLS Bas-Saint-Laurent

066-04-21

Il est proposé par la conseillère Danielle D'Anjou et résolu de renouveler notre adhésion à l'Unité Régionale de Loisir et de Sport du Bas St-Laurent pour l'année 2021-2022, au montant de cent dollars (100 \$).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

17. Renouvellement adhésion au Carrefour action municipale et famille

067-04-21

Il est proposé par la conseillère France Simard et résolu de renouveler notre adhésion à titre de membre du Carrefour action municipale et famille et de verser la cotisation annuelle pour l'année 2021-2022 au montant de 79\$, plus taxes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

18. Publicité au Guide du Kamouraska et adhésion 2021

068-04-21

Il est proposé par Gilles Ouellet, et résolu

QUE la municipalité contribue au montant de 500 \$ en publicité dans le Guide du Kamouraska, ce qui inclut son adhésion annuelle 2021.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19. Appui au mouvement #MaPlaceAuTravail

ATTENDU l'initiative d'une citoyenne de Cacouna, Myriam Lapointe-Gagnon, afin de répondre à la crise liée au manque de place en garderie;

ATTENDU que cette crise touche toutes les municipalités du Bas-Saint-Laurent, y compris Saint-Gabriel-Lalemant;

EN CONSÉQUENCE

069-04-21

Il est proposé par le conseiller Gilles DesRosiers et résolu de,

APPUYER la démarche #MaPlaceAuTravail en acheminant la lettre d'appui à la députée provinciale, madame Marie-Ève Proulx.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

20. Dons et commandites

070-04-21

Il est proposé par le conseiller Gilles Ouellet et résolu que la municipalité retienne la demande suivante :

- Un don de 100 \$ à l'association les P'tits gobe-lait pour leur campagne de financement 2021

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

21. Correspondance

Les membres du conseil reconnaissent avoir pris connaissance des copies de la correspondance déposée sur le serveur du conseil sans papier. À noter qu'une correspondance récurrente est déposée au sujet de la pandémie au COVID-19. Une partie traite spécifiquement des questions de Sécurité civile de la situation, tandis que l'autre traite de questions de nature administrative liées à la situation sanitaire.

22. Varia

22.1 Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent

071-04-21

Il est proposé par le conseiller Gilles DesRosiers et résolu d'adhérer à la Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent pour l'année 2021-2022 et de payer la cotisation au montant de 100\$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

22.2 Partage des coûts ponceau de la rue Pelletier avec Saint-Pacôme

ATTENDU l'état détérioré de la route sur la section du ponceau de la rue Pelletier;

ATTENDU la présentation en séance plénière de l'offre de services de l'ingénieur Guillaume Bouchard pour l'élaboration des plans et devis pour les correctifs à apporter au ponceau sur la rue Pelletier;

ATTENDU que ledit ponceau est situé à l'intérieur des limites de la municipalité de Saint-Pacôme, mais que la section en mauvais état déborde à l'intérieur de celles de Saint-Gabriel-Lalemant;

EN CONSÉQUENCE

072-04-21

Il est proposé par le conseiller Steeve Thériault et résolu de,

MANDATER le directeur général, Vincent Thibaudeau, afin de **SOUMETTRE** à la municipalité de Saint-Pacôme la proposition de contribuer à 50% des coûts de l'offre de services de Bouchard Service-Conseil au montant de 3 822,92\$, et établir une entente en ce sens.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

22.3 Priorisation des domaines intermunicipaux

Ce point sera finalement discuté lors d'une autre rencontre.

22.4 Panneau d'arrêt rang Chénard

Le MTQ sera interpellé afin de dégager des possibilités conformes à la signalisation du panneau d'arrêt à l'intersection du rang Chénard et de la rue Principale.

23. Rapport des conseillers

M. Steeve Thériault, M. Gilles DesRosiers, Mme France Simard, M. Gilles Ouellet et Mme Danielle D'Anjou font état des activités et des rencontres auxquelles ils ont assisté le mois dernier ou à venir.

24. Période des questions adressées au conseil par le public

La période de questions du public ne pouvant avoir lieu considérant les mesures sanitaires, elle est remplacée par une procédure par laquelle les citoyens sont invités à les transmettre au bureau municipal. Elles seront relayées lors des séances subséquentes.

Un citoyen a questionné sur les modifications du mode des enregistrements diffusées sur le site internet de la municipalité suite à la résolution de janvier précisant que les rencontres se feront dorénavant par visioconférence (i.e. janvier en visioconférence, février audio seulement, séance extraordinaire en visioconférence, etc).

25. Levée de la séance ordinaire

071-04-21

Il est proposé par le conseiller Gilles DesRosiers et résolu que la séance soit levée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

La séance ordinaire est levée à 20h45.

L'ENSEMBLE DE CE PROCÈS VERBAL EST SUJET À ADOPTION LORS DE LA PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE

Je, René Lavoie, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

RENÉ LAVOIE, maire

VINCENT THIBAUDEAU, directeur général /
secrétaire-trésorier